

24

M. Laurent DECHESNE
Professeur à l'Université de Liège.



LES CARACTÈRES
DE LA
CRISE ACTUELLE



(Extrait de la *Revue du Travail*, de novembre 1935.)



1935

IMP. TYPO. DE L'INSTITUT CARTOGRAPHIQUE MILITAIRE
Directeur : J. Havlange, 2, allée du Cloître, 2, Bruxelles.

M. LAURENT DECHESNE

Profes-seur
à l'Université de Liège.



LES CARACTÈRES DE LA CRISE ACTUELLE

Lorsque débuta la crise à la fin de 1929, nous avons défendu cette opinion que cet événement n'avait pas un caractère foncièrement anormal, mais que la crise était comparable à celles qui l'avaient précédée.

Chaque fois que survient une telle perturbation, bien des gens se croient les victimes d'un malheur exceptionnel que rien ne faisait prévoir et que quelque rouage important s'est détraqué dans la structure de notre organisation économique. On entend alors exprimer les explications les plus diverses. Chacun ne considérant que son entreprise, étant frappé par la cause immédiate qui en a arrêté la prospérité, il en généralise la portée et y voit volontiers l'unique facteur du ralentissement général de l'activité économique.

Il en fut ainsi lors des crises antérieures que l'auteur de ces lignes a vécues et observées; tel semble bien le « comportement » habituel des hommes engagés dans la pratique des affaires. Confirmant cette expérience, Simiand écrivait en substance en 1932 dans son livre sur *Les fluctuations économiques à longue période*: un homme qui a traversé une période prospère incline à interpréter ses bons résultats par son propre génie économique. Mais, vienne une crise, il déclare celle-ci pathologique, n'y comprenant rien, trouvant son génie en défaut !

A propos de la crise actuelle, les explications pathologiques n'ont pas manqué : que de conceptions diverses, que de remèdes variés préconisés de toute part !

Malheureusement, ce que la plupart ont cru découvrir pour caractériser l'originalité anormale de la crise avait généralement été découvert bien longtemps avant eux pour expliquer des conjonctures semblables. Simiand, qui s'est livré dans ce domaine à des recherches particulièrement approfondies et documentées, nous a offert tout un choix de ces explications anciennes qu'on nous présente aujourd'hui comme nouvelles.

D'aucuns ont vu dans la crise actuelle, la conséquence d'un accroissement anormal des moyens de production : trop d'usines, trop de machines : « Les nations ont équipé des usines en nombre excessif; un manque de débouché est devenu inévitable; l'ère des gros bénéfices est close. » Cette explication date en réalité de 1886 : on la lisait dans un rapport du Ministère du Travail des Etats-Unis. Déjà en 1878, un groupement patronal dénonçait aussi l'accroissement énorme des hauts fourneaux et l'on sait qu'en Allemagne, où la dépression sévissait également, les usines sidérurgiques avaient pris une telle extension, qu'en estimait qu'elles pourraient produire tout le fer nécessaire à l'Europe à cette époque.

D'autres ont invoqué les bouleversements de la guerre, le décalage des prix et des revenus. — Or Levasseur relevait dès 1858 dans sa *Question de l'or*, que la hausse des prix favorisait les agriculteurs aux dépens des ouvriers et des citoyens à revenu fixe. — D'ailleurs, il en fut ainsi généralement autrefois dans les périodes troublées et l'on en trouverait de nombreux exemples en parcourant notre *Histoire économique de la Belgique*, notamment au XVI^e siècle.

Voici une autre explication : un accroissement excessif des besoins, des dépenses exagérées et surtout, trop de dépenses de luxe. — Mais ce n'est point là non plus un fait nouveau. Dès 1802, le préfet du Tarn se plaignait de ce que le peuple s'était habitué à des consommations de luxe, alors que les rentiers et les fonctionnaires devaient réduire leur condition d'existence. A une époque bien plus éloignée encore, en 1615, Montchrétien déplorait que les « hommes de boutique » fussent vêtus comme des gentilshommes et il dénonçait l'insolence du peuple, les toilettes extravagantes des femmes et les mœurs efféminées.

Tel était aussi d'ailleurs l'avis du préfet du Mont Blanc en 1807 et celui de la Chambre de commerce de Paris en 1872, disant : les ouvriers se sont créés des besoins factices aux dépens des besoins réels, de sorte qu'ils n'ont pas plus d'aisance qu'autrefois.

Telle est exactement aujourd'hui la situation relative de l'ouvrier européen comparativement à celui du Japon. Si ce dernier ne porte point faux col et si l'ouvrière japonaise ne porte point bas de soie et fourrures, l'un et l'autre peuvent être tout aussi habiles au travail et fournir une main-d'œuvre moins coûteuse. La concurrence japonaise ne peut donc être invoquée non plus comme une cause spécifiquement nouvelle de la crise.

De tout temps, on a déploré la cherté de la main-d'œuvre nationale. En 1724, un intendant de l'Auvergne disait que le prix élevé des journaliers absorbait le bénéfice des exploitants agricoles et, dans la draperie anglaise, on déclarait en 1681 ne pouvoir fabriquer à bas prix, à cause de « l'étrange paresse et entêtement des ouvriers, qui exigeaient des salaires excessifs. »

D'autres ont vu dans la rapidité des perfectionnements techniques, la cause profonde du mal, entraînant une production exagérée et un chômage sans remède. On a même donné à celui-ci le nom de chômage « techno-

logique » et les « technocrates » américains en ont tiré les conclusions les plus alarmantes. — Or on dénonçait déjà en 1817 dans le *Journal des Débats*, « l'incroyable multiplication des machines, qui interdisait à l'ouvrier de vivre du métier de ses aïeux et, deux ans plus tard, Sismondi signalait aussi que tous les ouvriers qu'on ruinait ainsi étaient autant de consommateurs de moins. Ceci nous montre du même coup que la théorie de la sous-consommation n'est pas nouvelle non plus.

En rappelant ces faits, Simiand avait beau jeu de montrer la fausse originalité de tant de théories qu'on invoque aujourd'hui pour expliquer le caractère soit-disant anormal de la crise.

* * *

Mais ne pourrait-on pas avec raison la distinguer de celles qui l'ont immédiatement précédée en ce sens qu'elle marquerait le début d'une de ces dépressions qui accompagnent les fluctuations par *longue période*, par opposition aux fléchissements de moindre durée qui suivent chaque crise décennale ?

Telle est précisément l'opinion que Simiand a défendue en 1932, dans son livre sur les fluctuations à longue période.

Toutefois, les raisons qu'il nous donne ne nous paraissent point décisives, en particulier celle qu'il considère comme la principale. Ainsi qu'il faut s'y attendre de la part d'un défenseur de l'explication monétaire des conjonctures, il invoque surtout la contraction monétaire. Celle-ci résulterait d'une pénurie de l'or. Le taux d'accroissement du stock aurait diminué depuis une dizaine d'années. — Or, si nous consultons le premier des *Tableaux de l'économie française* de Ch. Rist, que voyons-nous ? — Le pourcentage de l'accroissement annuel a bien diminué de 1911 à 1922 et de 1924 à 1929. Mais, depuis lors, c'est-à-dire précisément depuis la crise, *il s'est accru*. Le moins qu'on puisse déduire logiquement de ces faits, c'est qu'on ne peut en tirer une conclusion dans un sens ou dans l'autre. Du reste, l'évolution de la crise actuelle ne nous paraît pas encore assez avancée pour qu'on puisse se faire une opinion bien fondée sur le commencement d'une dépression de longue durée.

Quant à l'explication monétaire des fluctuations des conjonctures par longue période, elle avait déjà été appliquée par H. Denis à la période de prospérité de 1850-73 et à la période de dépression de 1873-95. Nous l'avions préconisée également dans la *Revue d'économie politique* de Paris en 1904 et en 1914, y voyant la cause des fluctuations générales des prix, par application de la théorie quantitative.

Plus tard, nous nous sommes demandé si la dépression de 1873-95 n'était pas due aussi pour une large part à un bouleversement important de la localisation des diverses productions, comme suite de la révolution technique accomplie dans l'industrie et les transports au XIX^e siècle. (*V. Economie mondiale et protectionnisme.*) Les nouveaux centres de production, en inondant subitement de leurs produits les pays étrangers,

y causèrent une perturbation d'une extrême gravité, accroissant dans des proportions exceptionnellement fortes, le commerce extérieur mesuré en quantités matérielles; menacées de ruine, les activités nationales ne purent se sauver que par une recrudescence de politique protectionniste.

Ce serait bien là une crise de structure économique. Et puisque certains auteurs veulent voir le même caractère dans celle d'à présent, ne pourrait-on point, par analogie, expliquer aussi par une crise de structure, la prétendue dépression de longue période dans laquelle nous entrerions actuellement ? Seulement, cette fois, la perturbation de la localisation des productions ne serait point due à la révolution industrielle, mais à la politique autarkiste, vers laquelle tant de pays se sont orientés depuis la guerre. Elle entraînerait une transformation inverse de celle du XIX^e siècle. Au lieu d'un progrès extrêmement rapide de la spécialisation internationale de la production, on assisterait à une réaction en sens inverse, à un retour vers l'économie nationale.

Incontestablement, les restrictions apportées aux échanges extérieurs ont poussé les pays à multiplier la diversité de leurs productions, à pratiquer davantage ce qu'on a appelé l'économie complexe. Mais si cette transformation avait le caractère d'une révolution importante dans la localisation des productions, nous devrions constater logiquement une transformation notable des courants du commerce international. Or malgré toutes les entraves mises aux échanges, telle n'apparaît point la conclusion qui se dégage de l'observation des faits. Qu'on parcoure le recueil statistique des *Forces économiques du monde* publié par la banque de Dresdes, on n'y trouve point trace de perturbation grave de cet ordre. L'étude de De Leener sur le commerce belge dans *La Belgique restaurée*, relevait après la guerre, le surprenant rétablissement des courants commerciaux d'autrefois.

Si l'on veut des observations plus récentes, consultons les *Tableaux économiques* de Rist. La conclusion reste la même. L'auteur déclare même : « on est frappé de ce qu'il y a de permanent et de continu dans la nature de ces échanges ». Et il ressort de la planche 28, que même les contingentements auraient eu bien peu d'action sur les courants commerciaux.

Bref, l'hypothèse d'un changement de structure s'écroule et avec elle, la seule raison plausible de nous croire au début d'une dépression de longue durée.

Mais encore ! Ne pourrait-on pourtant point voir un symptôme troublant dans la longueur de la liquidation de la crise présente ? Commencée en 1930, on hésite encore à la considérer comme terminée; car si, à la vérité, le palier paraît atteint depuis un certain temps, le relèvement qui devrait suivre tarde à prendre une allure bien décisive.

Or l'expérience du passé semble démontrer que les liquidations des crises décennales sont relativement courtes pendant les périodes *prospères* de longue durée, tandis qu'elles se prolongent davantage pendant les périodes de *dépression*. Dans ces conditions, la longueur de la liquidation

actuelle serait donc un signe du début d'une période de *dépression* de longue durée ?

A cela, on pourrait répondre que la reprise est nettement marquée dans certains pays, comme en Angleterre, au Congo belge, au Japon, que d'ailleurs, la liquidation de la crise de 1929 est terminée depuis longtemps : les cours des valeurs industrielles, après avoir fait une chute profonde depuis 1930, se maintiennent *depuis le milieu de l'année 1932*, notamment aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Angleterre et en Belgique. Enfin, on pourrait encore répondre que, si même un élan décisif tardait quelque peu à se dessiner, on pourrait en trouver des cas analogues même dans les périodes *prospères* de longue durée.

En tout cas, fussions-nous même au début d'une période de *dépression*, nous ne pourrions pas l'expliquer par une crise de structure économique.

Par contre, on pourrait avec plus de raison affirmer que se sont précisément les atteintes portées à notre structure économique et à son fonctionnement, qui enrayent la reprise des affaires et le retour de la prospérité. Le mal résiderait, non point dans un vice foncier de notre régime, mais dans les entraves mises à son fonctionnement, dans les expédients incohérents de politique économique qui se sont multipliés depuis la guerre, dans les obstacles opposés à la circulation des hommes, des marchandises et des capitaux, ainsi que dans les incessantes manipulations monétaires, avec leur conséquence néfaste : l'instabilité des changes internationaux.

Laurent DECHESNE,
Professeur à l'Université de Liège.

